



AIX en PROVENCE

LA VILLE

**COMPTE RENDU
CONSEIL DE QUARTIER
PONT DE BERAUD**

**Séance plénière
Samedi 23 Janvier 2016
Mairie annexe du Pont de Beraud
Salle des mariages**

Étaient présents :

Mme Michèle LOMBARDO	Présidente CAP Pont de Beraud
M .Frédéric COUVERT	CIQ 3 Bons Dieux
M.Pierre BLAIS	CIQ Nord Est
M .HILERMANN	Vice -Président CIQ Pont de Beraud
M.Julien QUAGLIA	Président CIQ Pont de Beraud
M.André GONCALVES	Président France Bénévolat Pays d'Aix
Mme .Dany ATTIA	Présidente de l'association Sauvegarde Bibémus
M.Bruno STEPIEN	Tabac- Presse Association des commerçants
Ms BENDJILLALI / DUMONT	Centre International des Arts et Cultures Urbaines (CIACU)
Mme Céline PECCINI	Ecole maternelle A DAUDET
M Massot Daniel	Responsable du Lycée Cézanne
Malika BOUNDAOUI	Conseil syndical Parc Beauregard
Mme Muriel Jihar WERNER	Association des habitants Pinette
Zoléra OUGGAD	Pinette Association des locataires Pinette haute et basse
Mme Nadia SAFER	Educatrice spécialisée ADDAP13
Pascal PIERROT (excusée)	13 Habitat
Robert DELGIOVINE	Citoyen

Propos introductif de l'Elu :

La séance est ouverte par Monsieur Jacques BOUDON qui remercie tous les participants de s'être déplacés un samedi matin.

Il rappelle que « les assemblées participatives de proximité » (APP) constituent des lieux d'échanges et d'information et de concertation.

Elles sont issues d'une volonté de la Ville et de Mme le Maire d'échanger plus largement avec les habitants et les usagers .

Il est important de rappeler que ces nouvelles instances citoyennes sont complémentaires du travail réalisé avec les CIQ, qu'elles favoriseront la rencontre entre acteurs locaux différents qui ne se rencontrent pas naturellement .

Par contre, il est indiqué que les sujets qui seront traités devront dépasser les dossiers quotidiens gérés en temps réel par les services de la Ville .

M. Boudon souhaite en effet qu'il n'y ait pas de redondance avec les différents dispositifs et process déjà existants et formule le souhait d'apporter par le biais des réflexions des nouveaux membres de droit de cette assemblée des actions nouvelles et concrètes et émet pour se faire de travailler en groupe autour d'un sujet déterminé collectivement .

Après le tour de table des nouveaux membres de l'assemblée participative de proximité , est présenté un diaporama (*joint en annexe*) présentant le cadre réglementaire de ces instances ainsi que les éléments constitutifs en proposant d'échanger sur ses forces et faiblesses et de définir les thématiques à prioriser durant l'année 2016.

1) le cadre législatif et réglementaire :

Crées par la loi de 2002 , les conseils de quartiers ont été dénommés assemblées participatives de proximité sur la Ville d'Aix-en-Provence (*cf délibération conseil municipaux d'avril et décembre 2014*)

15 assemblées sont donc créées sur l'ensemble du territoire communal et sont présidées par l' élu de quartier qui en fixe l'ordre du jour et la réunit à minima 1 fois par an .

Son rôle et ses missions sont larges (information , consultation , remontée des besoins, relais auprès des habitants ,force de propositions, ...)

Tous les domaines intéressant la vie du quartier pourront être abordés et discutés (transport, sécurité, cadre de vie, habitat, cohésion sociale , l'intergénérationnelle....)

2) La présentation du territoire, ses forces et ses faiblesses :

Le quartier du Pont de Béraud est un territoire vaste , hétérogène qui représente près de 10 000 habitants , à haut niveau d'équipements publics , un fort indice jeunesse et des territoires plus en fragilités que d'autres en particulier le quartier de la Pinette-Beauregard qui est sorti de la géographie prioritaire en 2015.

Concernant les éléments démographiques , l'assemblée mentionne que la population du quartier est supérieure aux statistiques Insee puis qu'il est important de prendre en compte les résidents des deux maisons de retraite ainsi que la population scolaire qui fréquente le lycée Cézanne (plus 2 000 lycéens) d'autant plus que le Lycée Cézanne va accueillir une nouvelle classe préparatoire à la rentrée prochaine.

L'assemblée s'interroge sur la pertinence de mettre en exergue les difficultés du quartier de la Pinette au risque de le stigmatiser ou participer indirectement à véhiculer une image négative .

Il est précisé que l'objectif recherché à travers ces données est de réaliser une observation sociale du territoire au plus près de la réalité et de permettre ainsi d'orienter et d'adapter au mieux nos différentes politiques publiques . Sans stigmatiser cette portion du territoire il convient cependant de prendre en considération ces spécificités.

Sur ce point , la Ville d'Aix-en-Provence a demandé nonobstant la sortie injustifiée de ce territoire , que ce quartier puisse obtenir la labélisation « *territoire en veille active* » et puisse bénéficier à ce titre d'un renforcement des moyens de droit commun de tous les partenaires institutionnels à son endroit .

La nouvelle éligibilité aux nouveaux dispositifs de la Politique de la Ville permet d'amplifier nos politiques publiques et de bénéficier par exemple d'incitations fiscales permettant d'améliorer l'habitat ou l'implantation d'activités économiques.

D'un point de vue général , M. Boudon souhaite que nous parlions du grand quartier du Pont de Béraud et supprimer la notion de sous-quartier dans nos différents travaux .
Les propositions qui seront par l'APP du Pont de Béraud seront réalisées à cette échelle.

Forces et faiblesses du territoire :

- Sécurité des biens et personnes , incivilités :

est remonté le risque de développement de foyers de délinquance ou d'actes d'incivilités avec le souhait que la présence des services de police soit plus régulière .
À sujet , les quelques opérations policières qui ont été organisées durant l'année 2015 ont été fortement appréciées par la population.

M.Boudon indique que la Ville continuera de mobiliser tous les services régaliens pour favoriser la tranquillité publique de ces concitoyens ; un dispositif géré au niveau communal en l'occurrence le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la délinquance qui réunit l'ensemble des partenaires Ville, Justice, Police, collectivités territoriales ayant vocation à interagir sur ces questions .

Peut être citée comme exemple la médiation sociale développée aux abords du lycée pour réduire les nuisances et actes d'incivilités sur ce périmètre .

Le lycée Cézanne indique responsabiliser ses élèves à travers le Comité d'éducation à la santé et vie sociale qui se réunit 2 à 3 fois par an .

- Sécurité Routière, Transports :

L'ensemble des participants confirme l'importance du flux de véhicules sur les axes routiers principaux du quartier et de la trop grande vitesse des automobilistes ainsi que des voies potentiellement accidentogènes (plus de 10 000 véhicules /jour entrant et sortant, présence d'animaux sauvages tels que les sangliers ...)

Des propositions sont émises pour réduire la vitesse (ralentisseurs , ou radar , passages piétons , signalétique ... notamment sur la RD 10 qui dessert plusieurs communes et sites majeurs (Bibemus, Bimont) mais aussi d'envisager de développer les modes de déplacements doux et collectifs (voir fréquence des bus et navettes , covoiturages , piste cyclable, ...) tout comme est confirmée la nécessité d'installer une troisième borne incendie au lieu dit les » 3 bons dieux «

De la même manière , est mis en exergue l'incivisme de certains automobilistes stationnant abusivement sur la voie publique en particulier aux abords du Sacré Cœur.

- Actions sociales , éducatives, culturelles, sportives et économiques

Faiblesse de l'offre en la matière :

- équipement de proximité Alphonse Daudet en sommeil
- insuffisance de l'offre de loisirs pour la Jeunesse
- freins financiers à l'accès aux activités périscolaires par exemple
- faiblesse de l'animation globale du territoire
- Gymnase du quartier peu utilisé par les habitants
- absence de salle polyvalente permettant réunion ou autres manifestations
- faiblesse activité économique

Concernant le centre Alphonse Daudet , celui-ci a été géré par le centre M.L Davin situé à Puyricard , il bénéficiait à ce titre pour développer tout un programme d'activités d'un budget annuel de près de 150 000 € /an .

Ayant connu des difficultés sur site , n'ayant pu atteindre tous les objectifs , il a été d'un commun accord avec la Ville que sa mission prendrait fin au 15 janvier dernier .

Le Centre international des Arts et Cultures Urbaines, connu pour son savoir faire en matière culturelle et artistique, sera le nouveau gestionnaire de l'équipement avec une priorité affichée sur la Jeunesse et la mixité des publics

Sont ainsi prévus : un accueil global des habitants du Pont de Beraud , des activités éducatives pour les enfants, un secteur jeunes pour les adolescents, de la prise en charge sociale de familles , des activités culturelles ouvertes à tous , des ateliers sportifs, de danse , de musique , d'écriture , des résidences d'artistes, un partenariat sera également envisagé par l'association des éclaireurs de France pour inscrire les enfants du Pont de Béraud au centre aéré situé à Puyricard d'autant plus que ce centre aéré qui vient récupérer les enfants sur place (ramassage par bus) est l'un des moins onéreux de la Ville (Tarif LEA adaptée aux revenus des familles de 3,5 € à ...)

La date d'ouverture de l'équipement est prévu pour le Mois d'Avril , des rencontres seront organisées par le CIACU avec toutes les ressources vives et actives du territoire avec un souhait d'associer les habitants à la construction du projet .(CAP du Pont de Béraud, CIQ , lycée Cézanne, écoles...)

M.Boudon demande à ce que l'équipement ne soit pas fermé en périodes estivales en particulier au Mois d'Août ce que confirme le CIACU .

Une réflexion sur les 12-25 ans est à construire. Cette population jeune, importante sur le quartier, est renforcée de la présence des lycéens et étudiants fréquentant les établissements d'enseignement. Des dispositifs tels que « l'engagement citoyen » (les élèves de 2nd et 1ere sont mobilisés sur l'aide aux devoirs des plus jeunes) pourrait permettre le développement d'une dynamique de Réussite éducative et de Jeunesse.

Les jeunes pourraient également être associés à des projets de quartier notamment sur l'entretien des espaces à l'instar de l'opération Propreté du Bord de l'Arc .

Sur la question de la petite enfance , M. Boudon indique que la crèche située à la rue Nostradamus ouvrira ses portes en 2017.

Le Lycée Cézanne indique qu'il souhaite participer à la dynamisation de la vie sociale sur le quartier et propose d'accueillir dans sa salle de spectacle des événements culturels et artistiques ouverts aux habitants du quartier, ce qui nécessitera un meilleur relais de l'information

Communication/information :

l'assemblée confirme le manque de lisibilité et de visibilité de l'information malgré l'existence de supports dédiés (panneau Decaux, affichage intermarché, information en mairie annexe , non connaissance des sites internet ...)

Dans ce cadre le Cap du Pont de Béraud souhaite renforcer les outils de communication existants (création d'un site , d'un journal...) mais aussi travailler sur les aspects intergénérationnels et proposer un projet sur la mémoire de ce quartier qui a un patrimoine bâti et paysager de qualité supérieure.

Faisant écho à l'engagement citoyen , il est proposé d'impliquer à ce projet les jeunes du service civique volontaire ; dispositif d'engagement citoyen de 68 jeunes aixois qui pendant 8 mois développeront des actions d'utilité collective .

Habitat , cadre de Vie , aménagements urbains

- mauvais état de la voirie
- réseau d'eau pluvial à rénover
- aménagement et valorisation des espaces publics extérieurs à envisager
- problématique du stationnement à résorber
- valorisation des cheminements pédestres (accès du parking des 3 bons dieux à Bibemus)

M. Boudon, également élu délégué aux grands travaux ; rappelle que la RD 10 est départementale, M. Bouvet Conseiller Département délégué aux Routes sera donc interpellé à ce sujet .

Concernant le projet d'un parking aux Arts et Métiers , celui-ci est en cours d'analyse par les services de la SPLA qui est en attente des résultats de l'étude du service Parc et Jardins sur la question des Platanes « Malades »

Concernant la place des Prêcheurs, M. Boudon informe l'assemblée que le projet est actuel au stade du lancement du concours .

Cinq architectes ont candidaté , un sera retenu au mois de mars /avril 2016.
Les travaux de fouilles archéologiques démarreront quant à eux au mois de juin 2016 .

Points divers :

Relevé de décisions :

- transmission du diaporama modifié et du compte-rendu à l'ensemble des participants
- réponses à l'ensemble des questionnements posés (pacification circulation, entretien voirie, rénovation réseau, parking arts et métiers ...)
- organisation de réunions de travail intermédiaires avec bilan en fin d'année 2016

Sur ce point , les membres de l'assemblée participative ont donc validé le principe de prioriser leurs travaux sur 2016 :

ainsi il a été décidé de :

- de participer à la construction du nouveau projet social et culturel du CIACU
- d'organiser et de mettre en place deux commissions de travail :
 - 1) sur le projet intergénérationnel de Mémoire de Quartier et y associer les jeunes volontaires notamment ceux inscrit dans le dispositifs d'Unis Cité.
 - 2) une seconde sur l'information et la meilleure communication des habitants

Ces deux commissions seront organisées avant la fin du premier semestre 2016.